



CLASSIQUES
GARNIER

MEJRI (Salah), « Présentation », *Cahiers de lexicologie*, n° 102, 2013 – 1, *Unité en sciences du langage et collocations*, p. 9-13

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION

Ce numéro des *Cahiers de lexicologie* est consacré à la problématique de l'unité en sciences du langage, l'unité étant saisie aussi bien du point de vue de l'unification des méthodes, procédures, hypothèses et terminologie que de celui du concept méthodologique qui est l'unité d'analyse. Nous y avons regroupé une sélection de communications présentées lors du colloque « L'unité en sciences du langage » organisé par le Réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction en 2011 avec le LDI UMR 7187 (CNRS, Université Paris 13) et un ensemble de contributions consacrées à l'unité collocationnelle comme échantillon des difficultés de la construction conceptuelle en sciences du langage. Cette réflexion épistémologique est d'autant plus nécessaire que la discipline passe par des difficultés de plus en plus visibles sur les plans académique et éditorial en comparaison avec le statut qu'elle avait au milieu du siècle dernier. C'est pourquoi le colloque a offert l'occasion aux linguistes de faire le constat qui s'impose et de proposer des solutions en rapport avec le diagnostic retenu.

Robert Martin, dans sa conférence inaugurale, a fait la synthèse de la situation en rappelant la nécessité d'une unification méthodologique et terminologique. Sur le plan méthodologique, il propose que l'unification s'opère au niveau des notions de base, des procédures descriptives et des hypothèses théorisantes. Quant à la terminologie, qui connaît un grand foisonnement, elle pourrait faire l'objet d'une initiative collective d'une normalisation à deux strates : l'une minimaliste, l'autre plus ouverte.

Pour illustrer l'état des lieux en sciences du langage, nous avons retenu les cas suivants :

- les approches théoriques illustrées par les contributions de Gaston Gross et d'Olivier Soutet ;
- les unités d'analyse comme celle de prédicat (Claude Muller) et les unités de sens (André Rousseau) ;
- les unités de traduction (Jean-René Ladmiral et André Clas) ;
- les unités terminologiques en sciences du langage (Franck Neveu) et de terminologie générale (Pierre Lerat) ;

- la problématique des unités complexes telles qu’illustrées par les collocations : définition (Igor Mel’čuk), construction (Georges Kleiber), restriction de sélection (Pierre André Buvet), appartenance catégorielle (Jan Goes), défigement (Xavier Blanco), traitement lexicographique (Pedro Mogorrón).

Au niveau des approches, nous avons choisi deux points de vue divergents en vue d’illustrer le grand écart que connaissent les sciences du langage : celui de Gaston Gross qui est descriptif, celui d’Olivier Soutet qui est plutôt spéculatif et à orientation explicative. Partant de la description des prédicats, Gaston Gross montre que « la description des langues n’est pas constituée de niveaux autonomes mais comprend des faces totalement imbriquées les unes dans les autres ». Appliquée aux emplois des prédicats, cette approche tient compte à la fois du lexique, de la syntaxe et de la sémantique ; d’où la définition suivante de l’emploi : un faisceau de propriétés syntaxiques, sémantiques et lexicales corrélées les unes aux autres. Olivier Soutet, qui pose la question de l’unité sur un plan disciplinaire, s’interroge sur la pertinence épistémologique de l’unité de point de vue : « par-delà la pluralité des objets empiriques, des supports méthodologiques et des présupposés méthodologiques, est-on fondé, néanmoins, à considérer comme possible et légitime la recherche d’une unité de point de vue ? ». Il illustre cette interrogation par l’analyse que fait Gustave Guillaume dans les *Prolégomènes à une science du langage* de la fameuse dichotomie saussurienne synchronie/diachronie.

Pour ce qui est des unités d’analyse, Claude Muller a choisi la notion de prédicat pour en dégager les différents emplois du terme (comme « centre fonctionnel de l’énoncé », comme élément lexical entrant dans une relation de rection avec d’autres termes (des arguments), un peu comme une fonction mathématique, comme « terme porteur de la valeur énonciative active dans sa proposition », ou comme « élément de signifié entrant en composition avec d’autres dans l’organisation du lexique ») et pour montrer que le terme de prédicat, qu’il soit appréhendé en tant qu’« organisateur de structures quasi-syntaxiques de dépendance », ou en tant que métafonction, repose sur « une base notionnelle assez largement partagée : ne sont prédicats que les termes qui ont un contenu susceptible d’être l’objet d’un choix du locuteur, donc susceptibles d’être affirmés ou niés ». Dans une autre perspective, André Rousseau, qui part de l’idée que la distinction entre syntaxe, sémantique et pragmatique est « une construction de l’esprit » parce que « dans la langue tout est sémantique » et que « la langue elle-même est sémantique de part en part ». Pour défendre son point de vue, il procède à l’analyse des « principales unités fonctionnant dans l’énoncé » : les unes sont matérialisées par des lexèmes ou morphèmes, d’autres par des connexions, des modalisateurs ou des appréciatifs, « d’autres encore, initialement des particules, qui sont chargées d’indiquer des liaisons entre les énoncés, mais aussi des valeurs énonciatives particulières ».

Quant aux unités de traduction, elles ont fait l’objet de deux contributions, celles de Jean-René Ladmiral et d’André Clas. Jean-René Ladmiral, habitué aux « survols » épistémologiques, oppose deux perspectives pour aborder la notion d’unité en sciences du langage : l’une cherche à « savoir dans quelle mesure les

multiplés approches qui se sont développées au sein des sciences du langage constituent un ensemble ayant une unité synthétique » ; l'autre s'intéresse aux « éléments de base qu'il revient au linguiste de découper dans le phénomène du langage ». L'unité est définie dans la première approche « par en haut », dans la seconde « par en bas ». Après ce balayage épistémologique, il focalise sur les unités de traduction en montrant que deux approches coexistent à ce propos : la traduction « comme dispositif méthodologique de la recherche ; la traduction comme objet propre d'une recherche ». Dans le premier cas, on est en linguistique, dans le second, en traductologie. S'inscrivant sur le terrain traductologique, l'auteur opte, après avoir retenu comme unité de traduction le sémantème (« des unités de sens découpées par la lecture-interprétation qu'opère le traducteur lors de la première phase de la traduction »), pour une « approche lexicaliste de la traduction » qui relèverait du « paradoxe traductologique de la déverbalisation », un paradoxe qui « tient au fait qu'on ne peut traduire qu'en s'affranchissant des mots dont l'enchaînement constitue les textes à traduire, alors qu'en même temps les sémantèmes aussi dégagés par la traduction (dégagés des lexèmes !) ne doivent leur existence éphémère qu'à ces mots, auxquels ils auraient semblé donner congé, et qu'ils ne font qu'ouvrir la voie à d'autres mots que va assembler le traducteur pour fournir son texte-cible ». Ainsi Jean-René Ladamiral parvient-il à réconcilier traductologie et linguistique en puisant les éléments de sa réflexion dans la pratique traduisante. L'objectif d'André Clas est tout aussi important que celui de Ladamiral : « il s'agit de dégager une théorie qui s'appuie sur le processus réel de traductions, sur une "méthodologie cognitive" puisque tout traducteur a dans sa mémoire un grand ensemble de schèmes qui lui permettent des interprétations valables dans une langue cible dans telles ou telles circonstances ». Après avoir rappelé les travaux de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1958) qui ont tenté de proposer une méthode de traduction, André Clas pose l'équation que la phrase serait une macro-unité de traduction composée elle-même de micro-unités de traduction. Comme la micro-unité comporte des articulations logiques (micro-unité dialectique) et des aspects idiomatiques tels que la prosodie (micro-unité prosodique), il aboutit à l'architecture suivante :

$$\text{Architraductème (macro-unité)} = \text{traductèmes (micro-unité)} + \text{traductèmes } n \\ + \text{traductème dialectique} + \text{traductème prosodique},$$

les traductèmes pouvant être des lexèmes ou des pragmatèmes. Pour finir, il applique cette approche synthétique à un extrait de *Justine* de Lawrence Durrell.

S'agissant de la terminologie, les deux contributions retenues pointent deux aspects des unités terminologiques : la complexité du terme de la science linguistique (Franck Neveu) et la stéréotypie au cœur du fonctionnement des termes appréhendés dans le cadre de la langue spécialisée (Pierre Lerat). Franck Neveu opère la distinction entre la terminologie et la métalangue en sciences du langage en précisant que la première régit « ou vise à régir l'unité lexicale d'un domaine, la seconde travaille sur le terrain conceptuel et descriptif à la cohérence et à la pertinence explicative des mots qu'elle se donne dans le cadre d'une activité

spécifique ». Rappelant les principes de transparence, d'adéquation, de cohérence et d'économie (Swiggers 2009) souvent évoqués, il traite des termes complexes dont le développement en linguistique, de plus en plus important, « a une incidence non négligeable sur la pertinence » de ces principes. Quant à Pierre Lerat, qui illustre sa démonstration par l'exemple de *Jus de raisin*, il traite de la complexité terminologique à travers les différents stéréotypes qui la régissent : « un stéréotype hiérarchique (en termes de genre prochain et de relation partitive), puis un stéréotype opérationnel (un savoir-faire professionnel, exprimé par des verbes et des nominalisations), enfin un stéréotype linguistique, qui est un technolecte [...] ».

La question de la collocation comme unité d'analyse linguistique est des plus complexe. Elle implique aussi bien la langue faite de préconstruits que les locuteurs sont censés maîtriser, que le discours (la parole) qui relève de la construction d'énoncés à partir des préconstruits de la langue. Comme elle relève de l'interface entre langue et discours, la collocation se trouve au cœur de la problématique de l'unité en sciences du langage. En témoigne l'abondante littérature consacrée à la question. L'ensemble des contributions que renferme ce numéro tente d'apporter des éclairages relatifs à la définition de la collocation (Igor Mel'čuk), à la configuration constructionnelle qu'elle peut avoir (Georges Kleiber), aux mécanismes de restriction à l'origine de son fonctionnement (Pierre André Buvet), à ses spécificités quand elle concerne une partie du discours comme l'adjectif (Jan Goes), et au rôle qu'elle peut jouer dans le défigement tel qu'il s'exprime dans la création littéraire (Xavier Blanco) et aux problèmes qu'elle pose dans le traitement lexicographique (Pedro Mogorrón Huerta).

Igor Mel'čuk part du constat qu'il manque actuellement une théorie opératoire de phraséologie et du postulat central de l'approche sens-texte : « on décrit le fonctionnement de la langue par un modèle fonctionnel (système de règles) qui commence son travail en construisant le sens linguistique à exprimer, duquel il passe aux textes correspondants ». Après quoi, il oppose les énoncés multilexématiques libres aux phrasèmes. La typologie qu'il dresse des phrasèmes lexicaux compositionnels oppose les collocations aux phrasèmes lexicaux non compositionnels que sont les locutions. La définition qu'il fournit de la collocation s'inscrit donc dans cette approche globale : « une collocation est un phrasème lexical compositionnel ». Une telle définition lui sert de base pour opérer une distinction entre les collocations standard (cf. les fonctions lexicales comme *Magn*) et les collocations non standard qui « manifeste[nt] entre la base et le collocatif, un lien sémantique non systématique ». Est adossée à cette construction théorique une préoccupation appliquée : la présentation des collocations dans le dictionnaire. L'auteur l'illustre par l'exemple de l'article COMBAT1.

Avec Georges Kleiber, il s'agit de l'étude de la construction [*dét*] odeur + *de* + *N2* utilisée en français pour dénommer les odeurs. Après avoir démontré « comment s'opère l'identification des odeurs », il essaie de « tester la pertinence de la notion de construction » telle qu'elle est postulée par les grammaires

de constructions, qui considèrent que ce genre de construction fonctionne, tout comme les unités polylexicales, comme un « tout » (syntactique et sémantique) dont certaines propriétés (sémantiques et/ou syntaxiques) ne peuvent pas être déduites de « parties » qui la composent, mais doivent être attribuées au « tout ».

Les rapports étroits entre les constructions et les réalisations lexicales que sont les collocations sont traités par Pierre André Buvet qui privilégie le lien entre collocation, restriction et prédication. Après avoir défini le cadre théorique dans lequel il inscrit son étude, il étudie « les phénomènes collocatifs du point de vue de l'analyse des prédicats d'affect, d'une part, de celle des prédicats adjectivaux d'autre part ».

Jan Goes s'intéresse à la relation entre les adjectifs primaires et les collocations. Après avoir repris ces deux notions controversées, il s'intéresse aux « structures dans lesquelles entrent les adjectifs primaires ». Abordant la collocation du point de vue du figement, il retrace le continuum dans lequel s'inscrivent les constructions où figurent ces adjectifs. Ainsi balaye-t-il tout le spectre qui va des combinaisons libres aux séquences figées en passant par les collocations. Une attention particulière est accordée aux fonctions linguistiques, notamment l'intensification (*Magn*) et la quantification.

Avec Xavier Blanco, la question de la collocation est abordée à rebours : il focalise sur le défigement des collocations dans le discours littéraire (chez des auteurs comme Prévert, Queneau et Desnos). Le défigement, souvent réservé aux séquences figées, est appliqué dans ce cadre aux collocations, ce qui représente une nouveauté qui illustre le caractère plus ou moins figé de la collocation servant de support à des « manipulations stylistiques » que Xavier Blanco examine « à la lumière des fonctions lexicales ».

Pedro Mogorrón Huerta, qui s'intéresse au traitement que réservent six dictionnaires espagnols à une cinquantaine de collocations, arrive à la conclusion que ce phénomène linguistique est loin d'avoir un traitement unifié, encore moins systématique, et ce malgré l'importance cruciale que joue le phénomène collocational dans la compétence linguistique des locuteurs.

Salah MEJRI

Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité,

LDI (UMR 7187)

LIA – CNRS¹

1 Ce numéro a été préparé dans le cadre du projet CAPES-COFECUB n° 651/09 (Université Salvador de Bahia et Université Paris et LDI-UMR 7187-CNRS-Sorbonne Paris Cité-Paris 13) et du LIA LANGUES, TRADUCTION, APPRENTISSAGE, (LDI-UMR 7187-CNRS-Sorbonne Paris Cité-Paris 13 et TIL-UR 11ES45-Université de la Manouba et Université de Sousse).